Soutien au renouvellement forestier

Assez perdu de temps !



Laurent de Bertier. © *Fransylva*



Semis en pépinière. *Joël Perrin © CNPF.*

Face au dérèglement climatique, un plan de renouvellement ambitieux, mais nécessaire, a été dressé pour assurer la pérennité des forêts françaises. Mais le chemin pour atteindre ces objectifs est jonché d'embûches… semées par ceux-là mêmes qui les ont fixés.

Les forêts souffrent des effets du dérèglement climatique. Devant ce constat indiscutable, les pouvoirs publics ont, dès 2022, placé la feuille de route « forêt » en « chantier prioritaire » de la planification écologique France Nation Verte. Le président de la République Emmanuel Macron avait communiqué sa volonté de renouveler 10 % de la forêt française, c'est-à-dire planter un milliard d'arbres en dix ans, d'ici à 2032. Son ambition : *« sécuriser les services économiques, écologiques, climatiques et sociétaux rendus par les forêts, affectées par les effets du changement climatique*[1] ».

Et pourtant, les « aventures » du volet forestier de France Nation Verte tiennent du véritable feuilleton. Ouverture, en novembre 2024… clôture brutale, en décembre 2025. Puis, réouverture, tant attendue, en février 2026. L'épisode nous tient en haleine : le ministère annonce une date d'application d'un nouveau cahier des charges au 1er juillet 2026 – date anticipée de six mois par rapport à celle avancée la veille, auprès de la filière, par la ministre en personne. Sur ce sujet, c'est encore la cacophonie, alors que le ministre délégué annonce un moratoire, la ministre Monique Barbut annonce vouloir des résultats rapides… Dernier rebondissement en date : la suspension, sans préavis, des dépôts de nouveaux dossiers, à compter du 9 juin 2026. Le guichet serait victime de son succès… Mais le dérèglement climatique, lui, ne tergiverse pas, la sécheresse, la canicule et les incendies ravageurs de cet été ont une fois de plus fait disparaître plus de cent mille hectares de forêts.

> « Mais le dérèglement climatique, lui, ne tergiverse pas, la sécheresse, la canicule et les incendies ravageurs de cet été ont une fois de plus fait disparaître plus de cent mille hectares de forêts. »

Parallèlement, les forestiers qui entreprennent des travaux se heurtent encore et toujours à la menace de recours ou de poursuites pénales, au nom de la protection de la biodiversité. Rappelons pourtant que le rôle des propriétaires, gestionnaires, exploitants et entrepreneurs est indispensable au renouvellement forestier, et que la gestion durable des forêts en France est strictement encadrée. Sans compter l'insécurité grandissante (agressions, vols et dégradation de matériel…), motivée par le souhait de certains de mettre la forêt « sous cloche ».
Les conséquences sont visibles : -12 % de plants vendus en 2024-2025, par rapport à 2023-2024, pour un total de 53,3 millions. C'est-à-dire moitié moins que ce qu'il faudrait pour atteindre l'objectif des 100 millions d'arbres plantés par an.

Et pourtant, les forestiers, et les 400 000 emplois de la filière forêt-bois, se tiennent prêts. S'ils n'attendent pas tout des ministres en charge de la forêt qui se succèdent à un rythme élevé ces dernières années, les forestiers comptent tenir toute leur place à l'occasion des débats présidentiels qui s'ouvrent.

La forêt s'inscrit dans un temps long. Elle a besoin de stabilité et de cohérence.
Alors, qu'attend-on ?

Laurent de Bertier
Directeur général de Fransylva

SUIVEZ FRANSYLVA SUR :

1. *Politique prioritaire du gouvernement - Planter 1 milliard d'arbres d'ici à 2032.* Info.gouv.fr